

Image not found or type unknown



Divorce et garde enfant

Par **Douaud**, le **31/01/2019** à **10:24**

Bonjour ce que je lis pour la garde de ma fille faut que je reste dans la région de mon conjoint jusqu'à ce qu'il vende la maison et parte dans ma région et que le divorce soit prononcer. Car je ne peu pas partir sinon faute grave. C'est dingue la loi et vraiment pour que les hommes ils ont droit de tout faire nous en faire voir de toutes les couleurs et nous les femmes ont fait que nous reprocher des choses ont ferait le 1/4 de ce qu'il nous font subir il y aurait longtemps que nous serions mi à la porte . C'est toujours pareil.

Par **Visiteur**, le **31/01/2019** à **11:20**

Bonjour,

c'est presque amusant parce que les hommes disent la même chose... Et votre question est...?